

LAS2EUBE

LE

Janvier
2023

MAG'

Magazine d'information Municipal N° 3



Sommaire

Edito du Maire	p.2
Rétrospective 2022	p.3 à 6
Projets 2023	p.7 à 8
Commission Urbanisme - infrastructures	p.9
Commission Voirie	p.10
Commission Innovation et transition écologique	p.11
Commission Bien Vivre	p.12
Commission Environnement	p.13
Commission Tourisme et Économie	p.14
Commission Finances	p.15
C.C.A.S	p.16
Le personnel Communal	p.17 à 18
Du côté de la Communauté de Communes	p.19
Nos élus locaux	p.20
Synoptique de la C.C.H.B	p.21 à 22

Edito du Maire

Voici le troisième numéro du magazine communal Lasseube le MAG' que nous avons consacré cette fois au bilan de mi-mandat afin de vous rendre compte des projets de la mandature et de leur avancement.

Durant ces trois années, notre pays, notre village ont été largement impactés par la crise de la COVID puis le début de la guerre en Ukraine. Notre économie, à peine remise des confinements successifs, subit depuis le début 2022 l'envolée des coûts, une inflation galopante, la rareté de certains produits, l'allongement des délais, tout devenant incertain et imprévisible.

Ces temps difficiles doivent nous permettre collectivement d'engager les transformations que la crise climatique et la récession économique impliquent et de nous montrer solidaires et bienveillants les uns vis-à-vis des autres.

Mais comme vous le constaterez au fil de ces pages, comme chacun de vous, nous n'avons rien lâché et nos projets avancent malgré tout. Point positif : ce contexte difficile nous a forcé à optimiser notre organisation et nous a conforté dans le choix de nos projets liés à la préservation de la biodiversité, aux économies d'énergie et au développement de notre attractivité. C'est ainsi que nous avons systématiquement sollicité des financements sur appels à projet pour tenter de contrebalancer les effets financiers de ce contexte particulier. L'État, le Conseil Régional et le Conseil Départemental nous ont ainsi bien accompagnés sur le projet MVEB (Mon Village Espace de Biodiversité), sur les dépenses liées aux conséquences des intempéries ou sur nos projets structurants comme celui de la rénovation de la salle polyvalente.

En répondant à l'appel à projet FENICS du Conseil Départemental, nous avons souhaité dès 2020 être accompagnés pour imaginer de manière participative l'aménagement de notre commune pour les vingt ans à venir.

L'objectif est d'élaborer collectivement un plan de développement cohérent et harmonieux du bourg, préservant notre bien vivre ensemble, notre cadre de vie et nous permettant de « faire village ». Ce projet FENICS du Conseil Départemental nous a ainsi permis de réfléchir de manière participative sur tous les aspects dont dépend l'organisation de notre commune et de définir ses enjeux spécifiques et prioritaires. FENICS est maintenant terminé et nous attendons les conclusions, en synthèse des différents ateliers.

Je voudrais en profiter pour remercier chaleureusement tous les participants aux différentes réunions qui ont apporté leur vision de LASSEUBE 2040 et bien sûr, tous les intervenants institutionnels pour la grande qualité de leurs contributions.

Nous savons dès à présent que la circulation dans le centre bourg et le logement sont deux priorités qu'il faudra rapidement considérer. L'aménagement de la plaine de loisirs en corrélation avec la rénovation de la salle polyvalente en est une autre. Nous nous y attelons déjà.

S'il est de notre devoir de prévoir l'avenir, il nous faut aussi nous occuper du quotidien : la voirie, les espaces de vie, l'école, le cimetière et son colombarium, les cours d'eau, la Halle, les salles municipales, l'éclairage public, etc... Bref, tout ce qui fait la qualité de vie de notre commune.

Ce MAG' a l'ambition d'illustrer tous les aspects de l'investissement au quotidien de l'équipe municipale et des agents de la commune dont je voudrais souligner le grand dévouement et la forte implication.

Vous souhaitant une bonne lecture, je vous adresse en mon nom et au nom du conseil municipal, mes meilleurs vœux et une très bonne année 2023.

Laurent KELLER
Maire de Lasseube

Rétrospective 2022

Bilan du Recensement

Les chiffres issus du recensement sont une photographie de notre commune réalisée, tous les cinq ans par les services de l'INSEE.

Ils nous éclairent à la fois, sur le nombre d'habitants mais aussi sur les caractéristiques de la population. Ils sont une base de réflexion pour les projets à penser et à réaliser sur la commune. Enfin, de ces données découlent de nombreux critères statistiques et plus particulièrement, la participation de l'Etat au budget communal.

C'est donc en Janvier 2022 que 4 agents recenseurs ont sillonné la commune, afin d'effectuer le recensement. Le résultat de cette enquête après le contrôle de l'INSEE est le suivant :

Pour les données « logement » :

Nombre de logements d'habitation : 880

- 711 résidences principales
- 150 logements occasionnels, résidences secondaires ou logements vacants
- 19 logements n'ont pas pu être enquêtés

Nombre d'adresses collectives : 48

Pour les données sur le nombre d'habitants, les chiffres nous seront communiqués par l'INSEE en 2023.

Les données « logement d'habitation » corroborent les constatations sur notre commune. Elle présente une majorité de logements individuels, peu d'appartements en immeubles collectifs, particulièrement en location. En revanche, le chiffre de logements dits occasionnels, secondaires ou vacants est important.

Alors que nous enregistrons en mairie de très nombreuses demandes pour des acquisitions mais surtout pour des locations, souvent de la part de jeunes couples « enfants du village », ce chiffre doit nous interpeller.

C'est pourquoi, nous lancerons sur notre commune en lien avec le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, les conseillers départementaux du canton et les services concernées, un plan « logement », dès 2023. Il permettra de faire un bilan de l'offre de logement et de mobiliser les aides existantes pour les propriétaires occupants ou les propriétaires de logements vacants ou bailleurs.

Espace cinéraire

Le colombarium du cimetière nécessitait un agrandissement afin de répondre aux besoins grandissants des familles. Les travaux ont commencé début novembre 2022 pour se finir au premier semestre 2023.

Retour en images

sur les événements mis en place ou accompagnés par la commune durant l'année :



Etat des chemins

Les chemins Montoulieu, Lembeye, Brana, Chanquet et Laja ont fait l'objet d'une réfection « enrobé à chaud » en 2022.

La commune a investi 63 986 € H.T pour rénover ses voies communales.

Suite aux intempéries du 09 au 12 décembre 2021 et du 08 au 12 janvier 2022, la commune de Lasseube a été placée en état de catastrophe naturelle pour inondations et coulées de boue par arrêté du 16 décembre 2021. Pour les mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique), qui ont eu lieu entre le 9 décembre 2021 et le 10 janvier 2022, la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle est parue au Journal Officiel, le 12 octobre 2022.

Des travaux ont dû être entrepris en urgence sur le chemin Lembeye par déclaration à la DDTM.

Par ailleurs, sur le dossier des chemins Brana (effondrement de la voie en 2018) et Courrouilh, le conseil municipal a acté leur réfection respective. Le montant total estimatif des travaux s'élève à 97 348€ H.T.

La commune a déposé une demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques. Il a répondu favorablement en nous attribuant la somme de 35 408 €.

Restauration du pont Bélair sur la Baysole

Suite à la crue des 12 et 13 juin 2018, le Syndicat Mixte du Bassin du Gave de Pau a été sollicité par la commune pour la réparation du pont impacté par la montée des eaux.

Sur décision du conseil municipal, le Syndicat Mixte du Bassin du Gave de Pau a obtenu la maîtrise d'ouvrage déléguée pour des travaux de réfection de la culée du pont, situé sur le parcours sportif. Une convention a été signée pour fixer les modalités techniques et financières de cette opération.

Le coût prévisionnel de l'opération devrait être de 32 423 € à charge de la commune (chiffrage exact au budget 2023).

Un parking provisoire

A l'occasion de l'acquisition d'une parcelle à vocation commerciale au centre du bourg, nous avons créé un parking provisoire « Rue Edouard Labat », en partenariat avec l'EPFL (Établissement Public Foncier Local).

Il sera disponible jusqu'au rachat de cette parcelle par des porteurs de projets commerciaux et/ou de services, intéressés par ce positionnement au centre du bourg (cf. page 14).

Rétrospective 2022

Le Marché hebdomadaire du jeudi

accueil désormais une dizaine de producteurs.
Horaire : de 16h à 19h / Lieu : La Halle

Liste des producteurs présents :

Affûtage de La Vallée / Affûtage de couteaux et outils
El Alami / Plats et Pâtisseries orientales
Ferme Casau Bon / Légumes, Plants
Gaec Bio Basque / Fromage de chèvre, Chevreau
Julie Castaing / Crèmerie, Fromages, Confitures
La Ferme Peyrecor / Fromages, Yaourts
Laine Mohair / Produits en laine
Le Pain Perlin / Pains
Meyer Daniel / Accras
Pavia Johann / Miel
Poissonnerie Borde / Poissons, Coquillages
Tapas de Paqui / Spécialités espagnoles

Le marché du samedi, accueille quant à lui de 8h à 13h, trois producteurs :

Gaec Guilheut / Conserves de canard
Gaec Vic / Fromages
Philippe Fleurs / Fleurs et plants

La châtaigne lasseuboise à nouveau valorisée !

Christine COURATTE ARNAUDE et Olivier HOURCADE ont inauguré le 17 novembre dernier, la Maison de la châtaigne béarnaise à Lasseube, en présence de nombreux invités. A la ferme Arnaude, leurs produits sont élaborés et commercialisés avec des châtaignes lasseuboises du verger des frères LACOUDE. Vous pouvez aussi les retrouver sur le marché de Lasseube le jeudi soir. La municipalité souhaite un vif succès à ce projet qui remet au goût du jour la châtaigneraie lasseuboise.

L'équipe FENICS

A proposé durant l'année 2022, différents ateliers afin de partager votre vision du village. Architecte, urbaniste, spécialistes étaient là pour construire avec vous, le Lasseube de demain ! Pour ce faire, une marche exploratoire a eu lieu, ainsi que des ateliers participatifs : « retour sur le micro-trottoir et pré diagnostic », « Petits et Grands Projets dans mon village », « La plaine des sports, aujourd'hui et demain », « Les réseaux d'acteurs », « Patrimoine et attractivité » et enfin « La circulation au centre-bourg et les liaisons entre les espaces publics ». Vous pouvez demander les comptes rendus complets par mail : mairie@lasseube.fr

Retour en images

sur les événements mis en place ou accompagnés par la commune durant l'année :



Fêtes de Lasseube
les 9, 10 et 11 septembre



Concert caritatif
le 1 décembre



Forum des Associations
le 10 septembre



Repas des aînés
le 15 novembre



Cross des Pompiers
le 19 novembre



Illuminations de Noël
du 15 décembre 2022 au 9 janvier 2023

Ateliers Jeunes «2022»

Pour la troisième année consécutive, la commune de Lasseube a reconduit le dispositif « Ateliers Jeunes » pour les jeunes de 14 à 17 ans.

Dix jeunes lasseubois ont ainsi pu travailler sur le village (travaux de désherbage, de nettoyage et de peinture) et percevoir 75€ chacun pour 4 jours de travail.

Ces ateliers ont été encadrés par le Centre Social La Haut d'Oloron-Sainte-Marie.

Nous remercions chaleureusement : Lysiane, Fanny, Maelys, Bastien, Ruben, Heloïse, Guilhem, Dorian, Kellian et Jules pour leur travail effectué sous un soleil de plomb !

Le nouveau site Internet de la commune est en ligne !

Nous l'avons conçu afin que vous y trouviez l'essentiel des réponses à vos questions ou demandes concernant les différents aspects de la vie quotidienne.

Par exemple :

1. Si vous avez le projet de bâtir ou d'aménager votre bien ou d'y rajouter des annexes (abris de jardin, piscine, ...) ? vous trouverez sur notre site internet la procédure à suivre ainsi que tous les documents CERFA à télécharger pour déposer votre demande ;
2. Ecole des Baïses : vous pourrez télécharger sur le site Internet, le dossier d'inscription à l'école et consulter le règlement de la cantine et de la garderie ;
3. Vous pouvez consulter l'annuaire des associations et des commerçants Lasseubois.

Lasseube étant une commune de la Communauté de communes du Haut-Béarn, nous y avons intégré les liens utiles, concernant les services intra-communautaires.

Par exemple :

1. Informations sur le SICTOM (Service Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) qui gère la gestion des déchets sur la commune de Lasseube ;
2. Informations sur l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) qui accueille les enfants de 3 à 17 ans, pendant les vacances scolaires d'Hiver, de Printemps, d'Été et de la Toussaint.

Ce site Internet complète nos outils de communication, mais nous vous engageons à continuer à nous suivre sur la page Facebook de Lasseube et surtout, si vous voulez d'un coup d'œil être informé sur les événements, les services ou les alertes, à télécharger l'application gratuite Intramuros sur votre smartphone afin de ne plus rien perdre de l'actualité de la commune.

Nous espérons que vous apprécierez la convivialité de ce site et sa fonctionnalité. <https://www.lasseube.fr/>

Projets 2023

Aires de Jeux

Le samedi 26 mars une délégation du Conseil Municipal des Jeunes (C.M.J) de Lasseube s'est rendue sur des aires de jeux du territoire afin d'imaginer et de planifier la réalisation d'une aire de jeux multigénérationnelle dans notre bourg. La délégation a visité deux aires de jeux : Plaine de sports de Lons et Domaine de Sers à Pau. Les jeux ont été essayés, photographiés, dessinés ... Ce travail a été présenté à l'ensemble du C.M.J. Les élus municipaux ont pris contact par la suite avec différents prestataires, afin de chiffrer ces installations. L'étude de ces propositions est en cours pour une rénovation de l'aire du Square Bourdieu, dans le courant de l'année 2023.



Travaux et aménagements

Mobilier publics



Le mobilier public de notre commune (range vélos, bancs, tables de pique-nique...) est soit inexistant soit à remplacer.

Le conseil municipal des jeunes a travaillé sur ce sujet qui faisait partie de ses priorités. Une réflexion a donc été menée pour deux types de mobilier :

- l'un pour le centre du bourg, très spécifique et qualitatif, afin de s'harmoniser avec l'architecture des maisons et commerces du centre-bourg ;
- le second, beaucoup plus simple et donc moins onéreux, viendra équiper les zones dites de convivialité du village (plaine de sports, Square Pierre Bourdieu, La Halle ...).

L'envolée des coûts des matières premières n'a pas permis de passer commande auprès des fournisseurs, mais nous espérons que nous pourrons le faire en 2023.

Mur à gauche / Tennis

Dans le cadre de l'aménagement de la plaine des Sports et Loisirs, il est envisagé un projet de bâtiment jouxtant la salle polyvalente, accueillant un mur à gauche aux normes internationales et un tennis.

Un dossier de subvention a été déposé au Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques, dans le cadre de l'AAP Terres de Jeux 2024, en septembre 2022.

La réalisation de ce nouvel aménagement est dépendante du niveau de subvention obtenu et de la capacité financière de la commune, compte tenu des surcoûts subis sur la rénovation de la salle polyvalente et de la priorité donnée aux travaux à engager à l'école primaire.

Inauguration des sentiers M.V.E.B

L'inauguration du sentier « Côte Blanche et Vic de Baigt » a eu lieu le jour de la Fête de la Biodiversité en juillet 2022. Deux autres sentiers sont en cours de finalisation : pose des panneaux prévue au premier trimestre 2023 pour une inauguration au printemps 2023.

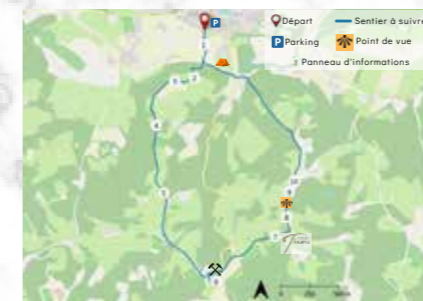
Vous pouvez télécharger les sentiers ci-dessous sur le site internet de la commune :

<https://www.lasseube.fr/mon-village-espace-de-biodiversite>

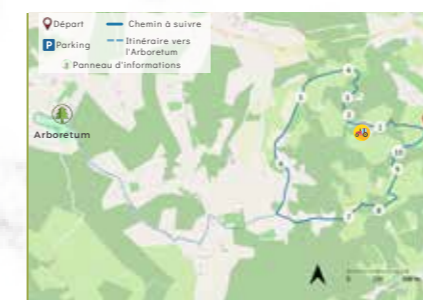
Le chemin de Côte Blanche et Vic de Baigt



Le sentier du Rey



Le sentier Marquette



Nouveau service « La RECYC'LET »



L'association « Lasseube En Transition » travaille depuis plusieurs mois, à l'ouverture d'une recyclerie sur notre commune. C'est chose faite maintenant avec une ouverture programmée, dans une partie de l'ancienne caserne des pompiers.

Le conseil municipal sollicité pour une subvention exceptionnelle pour l'aménagement des locaux a apporté tout son soutien à cette initiative d'intérêt communal. Une subvention de 3 500 € a été attribuée le 7 juillet dernier et une convention de prêt de bâtiment communal signée, pour augmenter provisoirement la surface de stockage.

Nous souhaitons longue vie à cette recyclerie associative qui répond aux objectifs partagés de recyclage des objets du quotidien. Nous vous invitons à privilégier vos dépôts en circuits courts à Lasseube.

Commission Urbanisme infrastructures



La commission se réunit 4 à 5 fois par an.

Sur proposition du Conseil Municipal ou de la Commission, les futurs projets sont étudiés, chiffrés et présentés au Conseil Municipal.

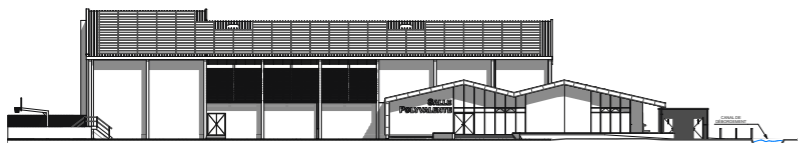
En 2022, la commission a finalisé le projet de la salle polyvalente et validé la rénovation de 2 logements communaux.

En 2023, la commission souhaite poursuivre sa réflexion sur la rénovation du patrimoine communal : logements, mise aux normes des bâtiments publics, aménagement de l'accueil du public à la Mairie, finalisation des travaux de rénovation des espaces disponibles au Presbytère (afin de poursuivre l'accueil des associations lasseuboises).

La commission est aussi en charge du plan d'investissement de la station d'épuration afin de pouvoir anticiper la mise en place du prochain PLUi et répondre au schéma directeur réalisé en 2022. Pour rappel, ce budget annexe est indépendant du budget général de la commune, il est équilibré par les redevances des utilisateurs de la station d'épuration.

Enfin, l'un des objectifs de cette commission est de suivre et de valider le futur PLUi, avant la fin de la mandature.

Les travaux de la Salle polyvalente



Après avoir consulté et choisi les entreprises de prestations intellectuelles (Bureaux de contrôle, Bureaux d'étude de sol, Diagnostic amiante, Coordonnateurs SPS), le permis de construire de la salle polyvalente a été déposé le 2 août 2022.

Tous les avis étant favorables notamment celui de l'Architecte des Bâtiments de France, le Permis de Construire a été obtenu le 25 octobre 2022.

Néanmoins, la conjoncture actuelle marquée par une inflation galopante rend le pilotage financier de ce projet très compliqué d'autant que l'étude de sol a révélé un surcoût obligatoire des fondations. En conséquence, le budget prévisionnel se révèle insuffisant. Les subventions déjà accordées (DETR/DSIL - CD64 à hauteur d'environ 800 000€) pourtant d'un bon niveau, ne suffiront pas à boucler le financement du projet. Une demande complémentaire a été effectuée dans le cadre de la DETR/DSIL 2023.

A ce stade, cette demande de subvention supplémentaire ne remet pas en cause le lancement des opérations de rénovation.

A savoir, la poursuite de l'optimisation des équipements prévus, la consultation des entreprises au 1er trimestre 2023, pour un démarrage des travaux au 1er semestre. Une fin de travaux est espérée à l'été 2024. En parallèle, nous menons une étude en concertation avec la commission «Transition écologique», pour l'installation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture (cf. page 11).

Président de droit
Laurent KELLER

Vice-président
Claude BERNIARD

Membres
Jean-Christophe DOUS
Serge GUILHEM
Henri HONDET
Benjamin LACOURRÈGE
Loïc LAGARDERE
Dominique SIRÉ

Commission Voirie



La commission doit chaque année définir ses travaux selon les éléments ci-dessous :

- Contexte :
 - 90 kms de chemins communaux à entretenir,
 - un budget annuel mobilisé pour la voirie de 130 000 € H.T, une subvention annuelle à hauteur de 30% HT (pourcentage prévu par le règlement d'Intervention auprès des communes du Conseil Départemental 64).

- Coûts moyens de réalisation : 100 000 € H.T c'est entre 1,7 et 2,6 kms de chemin réalisés en enrobé à chaud et 2 700 € H.T c'est 30 tonnes d'enrobé à froid, nécessaires pour colmater les nids de poule tout au long de l'année.

Après avoir réalisé une visite des chemins communaux pour évaluer l'état général, établi un relevé prévisionnel, la commission se réunit pour réaliser une sélection rigoureuse des chemins à prioriser en raison de leur état.

Depuis 2020, la commune a adhéré au groupement de seize communes de la CCHB afin de réaliser un appel d'offre groupé auprès des entreprises compétentes en la matière. Les entreprises Eurovia et Laborde (cotraitants) ont remporté le marché pour les années 2020, 2021, 2022.

En 2023, après sélection des travaux à prévoir, il faudra procéder à un appel d'offre, si l'adhésion au groupement n'est pas renouvelée.

La commission organise également chaque année le fauchage par épareuse des bordures de route pour un budget en moyenne de 12 000 € H.T.

À noter, deux passages de chaque côté de voie représentent 350 kms parcourus.

Par ailleurs, le Vice-Président de la commission voirie est également responsable de la gestion hebdomadaire du travail des deux agents techniques de la commune.

Les interventions d'astreinte dues aux aléas météorologiques pour tous les problèmes ponctuels sur les routes (chutes d'arbres, de poteaux, etc....) sont assurées par les agents ou les membres de la commission.

Président de droit
Laurent KELLER

Vice-président
Henri HONDET

Membres
Claude BERNIARD
Michèle CAZADOUMECQ
Jean-Christophe DOUS
Serge GUILHEM
Josiane JAEGER
Marion KELLER
Loïc LAGARDERE
Jimmy MERCIER

Commission Innovation et transition écologique



La commission se réunit une fois par trimestre afin de définir et programmer les études et travaux à réaliser dans ses domaines de compétences.

La commission a deux objectifs principaux :

- étudier et réaliser les travaux indispensables à la rénovation des réseaux publics, en particulier l'éclairage, l'informatique et le réseau internet, qui étaient très dégradés.
- démarrer et accélérer la transition énergétique des bâtiments communaux pour diminuer les coûts de fonctionnement afférents et participer à l'effort collectif vis-à-vis du climat.

A mi-mandat, de nombreux programmes sont aboutis ou en passe de l'être en 2023 :

- l'optimisation de la puissance de l'ensemble des compteurs des différents bâtiments communaux a été réalisée pour ajuster chaque contrat à la réalité des besoins et ainsi éviter les surcoûts.
- l'éclairage public a été profondément renouvelé, sur les quatre tranches de travaux prévues et concédées au Territoire d'énergie Pyrénées-Atlantiques, deux tranches sont terminées. Les deux dernières seront réalisées en 2023. A terme, nous aurons atteint notre objectif de préservation de la trame noire et réalisé le maximum d'économie d'électricité sur ce poste.
- sur le réseau informatique et téléphonique de la commune, nous avons un double impératif, celui tout d'abord de la qualité et de la sécurité des données communales, mais aussi d'économies réalisables. Six tranches de travaux sont programmées : les 3 premières ont été réalisées en 2022, les trois prochaines le seront en 2023.

Dans le cadre du projet de rénovation de la Salle polyvalente, une étude a été menée par la commission pour caractériser l'installation photovoltaïque sur son toit. Elle a permis d'arbitrer entre deux solutions : la concession à un organisme extérieur peu rémunératrice ou l'investissement communal qui permettra de l'autoconsommation collective et de la revente. C'est cette deuxième option qui a été privilégiée car elle permet à la commune de réaliser à terme, des économies dans le financement de son fonctionnement. De plus, une étude est en cours pour identifier d'autres lieux communaux qui permettrait de recevoir des installations photovoltaïques.

Enfin, dans la perspective de la rénovation de l'école primaire, un audit énergétique est réalisé ; afin d'orienter les choix d'isolation et de type d'énergie (cf. page 15). Le déploiement de capteurs CO2 dans le groupe scolaire a été anticipé, il sera compatible avec les prochaines installations. Il est en cours de finalisation pour permettre un contrôle de la qualité de l'air et une régulation du chauffage.

Président de droit
Laurent KELLER

Vice-président
Jean-Christophe DOUS

Membres
Claude BERNIARD
Henri HONDET
Loïc LAGARDERE
Jimmy MERCIER
Nicolas CAPDEVIELLE

Commission Bien Vivre



La commission est en charge de très nombreux sujets ayant pour fil rouge : « la vie quotidienne » des laseuboises, de la petite enfance aux aînés.

Cette commission se réunit une fois par trimestre pour planifier les actions à mener.

Chaque membre de la commission participe aux projets menés en fonction de ses propres compétences ou de son choix, l'adjoint ayant un rôle de coordinateur et de suivi de l'ensemble des dossiers.

Délégué aux associations : Benjamin Lacourrège
Délégué aux cérémonies patriotiques : Jimmy Mercier
Animateurs du CMJ : Dominique Siré, Lysiane Palacin, Marion Keller, Jimmy Mercier
Accompagnants démarche FENICS : Lysiane Palacin, Dominique Siré

Durant l'année 2022, nous avons poursuivi de nombreux projets : soutien aux associations, organisation des services communaux auprès de l'école de Lasseube, rationalisation des conventions de prêt ou de location des espaces publics communaux, mise en place d'ateliers jeunes qui se sont tenus pour la 3ème fois en juillet 2022, développement et animation du marché hebdomadaire, poursuite du travail avec le CMJ sur les sujets choisis par les jeunes conseillers.

Certains de nos projets de début de mandature ont pu aboutir en 2022 :

- le 1er forum des associations a eu lieu lors des fêtes de Lasseube afin de faire connaître le tissu associatif à tous les laseuboises et valoriser le travail des bénévoles. L'édition 2023 est d'ores et déjà en préparation,
- accompagnement de la démarche FENICS démarrée en fin d'année 2021, lors de tous les événements et ateliers organisés dans la commune,
- négociation avec la CCHB et la CAF pour l'ouverture le mercredi, d'un accueil de loisirs des enfants Lasseuboises,
- organisation du marché des producteurs 2022 sous le label « Marché des Producteurs de Pays » de la Chambre d'agriculture qui sera renouvelé en 2023,
- organisation d'un concert caritatif à l'Eglise de Lasseube au profit de l'association HBS d'Oloron qui accompagne les migrants,
- conception, planification et recherche de financements pour un réaménagement complet de l'aire de jeux du Square Bourdieu en collaboration avec le CMJ qui sera réalisé au premier semestre 2023.

A mi-mandat, nous sommes heureux d'annoncer la réalisation de 75 % de nos projets présentés, lors des élections municipales de mars 2020. Nous avons aussi réorganisé de très nombreux services rendus aux citoyens laseuboises, grâce à l'implication des services municipaux (administratifs et techniques), dont nous saluons le professionnalisme et l'implication.

Président de droit
Laurent KELLER

Vice-président
Aline MOUSQUES

Membres
Marion KELLER
Benjamin LACOURRÈGE
Françoise LETAN
Jimmy MERCIER
Lysiane PALACIN
Dominique SIRÉ

Commission Environnement



La commission travaille depuis le début du mandat sur le projet Mon Village Espace de Biodiversité (M.V.E.B).

Le rôle de la commission est d'accompagner au mieux tous les acteurs qui se mobilisent autour de ce projet qui a été conçu pour répondre à une attente de la société civile : « Opérer un changement en profondeur, durable ».

Ce projet repose sur les axes suivants :

- un Atlas de la Biodiversité Communal (A.B.C)
- conception, animation et évaluation d'un projet pédagogique d'éducation à l'environnement
- dynamisation et coordination d'actions de cohésion sociale portées par les citoyens en faveur de la Biodiversité

La commune a financé avec ses partenaires des actions autour de l'éducation à l'environnement et à la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité.

Suite à ces actions, des groupes de citoyens se sont constitués « Groupe Sentiers de Biodiversité », « Groupe Verger-Potager » et le « Groupe Chauve-Souris ».

De 2020 à 2022

- * Dix sept comités de pilotage ont été organisés
- * Vingt rendez-vous nature «grand public» ont été proposés
- * Cinq numéros de la revue «La Sittelle» ont été édités

Actuellement tous les acteurs de M.V.E.B. se mobilisent pour créer une association autour de la Biodiversité et ainsi permettre à ce projet de perdurer.

**La prochaine Fête de la Biodiversité
aura lieu le 9 juillet 2023.**

L'objectif de cette Fête est de mettre en valeur le travail effectué au cours de l'année par les acteurs du projet Mon Village Espace de Biodiversité à Lasseube.

Avec le soutien financier de l'Union européenne - NextGenerationEU, de France Relance et de l'Office français de la biodiversité.



Président de droit
Laurent KELLER

Vice-président
Claude BERNIARD

Membres
Michèle CAZADOUMECQ
Jean-Christophe DOUS
Serge GUILHEM
Henri HONDET
Josiane JAEGER
Patricia LANTERNIER

Commission Tourisme et Economie



La commission travaille essentiellement au développement économique de la commune.

En 2022, la commune a acquis par l'intermédiaire de l'Établissement Public Foncier Local, des terrains et le bâtiment de l'ancienne pharmacie, rue Louis Barthou.

Ces acquisitions permettront :

- l'accueil de projets commerciaux ou d'activités sur la parcelle. Pour ce faire, la commission recherche en particulier un boucher/charcutier, afin d'accroître l'offre commerciale de notre bourg. La commune lancera donc en début d'année, un appel à porteurs de projet au niveau local et national, pour une boucherie et un autre commerce. La surface permet en effet l'implantation de deux activités, tout en maintenant un cheminement et quelques places de parking.

- la vente d'un local commercial, afin de permettre à un commerce de se déplacer. En effet, le salon de coiffure « l'Hair naturel » s'installera prochainement dans les locaux de l'ancienne pharmacie. Evelyne CLAIN vous recevra dans un salon plus spacieux et mieux agencé. Un salon d'esthétique sera aussi aménagé afin d'accueillir l'installation d'Eva GALINA, esthéticienne diplômée. Enfin, un logement va être proposé à la location à l'étage. Ce projet est pleinement soutenu par la municipalité, en lien avec la CCHB (compétente pour les aménagements de zones commerciales). Les voies d'accès entre la rue Labat et la rue Louis Barthou seront également créées.

Par ailleurs, la commission accompagne le camping Bélair dans son projet d'extension en lien avec le service urbanisme. Une modification du PLU a été lancée par le biais d'une enquête publique, réalisée entre le 21 novembre et le 9 décembre 2022.

Boulangerie

La commune est ravie d'annoncer la création d'une boulangerie artisanale par Madame Géraldine CALIARO « Mademoiselle Valentine ». Elle viendra judicieusement compléter son offre de pâtisserie artisanale et de salon de thé.

Président de droit
Laurent KELLER

Vice-président
Claude BERNIARD

Membres
Nicolas CAPDEVIELLE
Michèle CAZADOUMECQ
Marion KELLER
Patricia LANTERNIER
Aline MOUSQUES
Lysiane PALACIN

Commission Finances



Cette commission organise ses réunions chaque année de la façon suivante :

- en fin d'année, Monsieur Le Maire Laurent KELLER et la secrétaire générale Mélanie POCQ travaillent sur le budget de l'année N+1.
- il est ensuite présenté et affiné en réunion des adjoints en présence de Nicolas CAPDEVIELLE, le vice-président de la commission Finances.
- suite à cette réunion, la commission Finances se réunit deux fois afin de modifier et valider le budget primitif de l'année en cours.
- le budget est ensuite présenté en Conseil Municipal pour vote, avec le compte administratif et le bilan budgétaire de l'année précédente.

En 2022, les membres de la commission ont dû tenir compte pour ce budget du contexte pandémique ainsi que de la hausse du prix de l'énergie et des matières premières, en raison de l'inflation mondiale actuelle.

Il a été nécessaire d'augmenter les prévisions budgétaires en dépenses de personnel, suite notamment à des remplacements de personnel à l'école dus à la COVID et à la hausse du point d'indice des fonctionnaires.

Lors de ses travaux, la commission a également validé pour proposition au Conseil Municipal, le montant d'emprunt à souscrire pour financer les travaux de la salle polyvalente.

Au vu de l'incertitude du contexte mondial, les membres s'accordent sur le fait que pour le budget de l'année 2023, il faudra faire des économies et que tous les projets ne pourront pas aboutir.

L'école des Baïses

Sa rénovation, en particulier énergétique, est la deuxième priorité de notre Conseil Municipal.

Le budget « estimatif » pour cette rénovation s'élève à 700 000 €.

En collaboration avec l'Agence Publique de Gestion Locale, nous allons déposer un dossier de subvention auprès de l'Etat en 2023. Cela permettra à la commune d'engager les travaux de rénovation dans les 2 ans à venir (isolation/chauffage).

Président de droit
Laurent KELLER

Vice-président
Nicolas CAPDEVIELLE

Membres
Claude BERNIARD
Michèle CAZADOUMECQ
Benjamin LACOURRÈGE
Aline MOUSQUES

Centre Communal Action Sociale



Le centre communal d'action sociale se réunit deux fois par an. Des réunions supplémentaires peuvent être organisées en cas de besoin.

Les missions principales du C.C.A.S. de Lasseube sont :

- de répondre aux demandes d'aides financières, sollicitées auprès de l'assistante sociale du secteur, par des habitants en difficultés et fragilisés socialement.

En 2022, nous n'avons pas eu à traiter ce type de demande.

- de financer et d'organiser : le colis des aînés (janvier 2021 et 2022) et le repas des aînés (en novembre 2022), animé par un magicien où 130 convives se sont retrouvés à la Maison pour tous.

Nous remercions très chaleureusement l'implication et la disponibilité des quatre membres représentants des associations agréées qui participent à nos travaux.

Membres du C.C.A.S.

Président
Laurent KELLER

Membres conseillers municipaux

Marie-Françoise LETAN
Aline MOUSQUÈS
Jimmy MERCIER
Lysiane PALACIN

Membres associatifs

Georges CAUX
Club Seconde Jeunesse

Dominique CASTAING
Secours Populaire

Pauline LACASSY
AFM-Téléthon

Suzette BILLÉ
Secours Catholique

LE PERSONNEL COMMUNAL

Le personnel de la commune de Lasseube est composé de 19 agents, travaillant au sein de différents services :

administratif, technique, école/restaurant scolaire et animation des jeunes.

Le Service « administratif »

Mélanie POCQ, Secrétaire Générale en charge de la comptabilité et des ressources humaines, Anaïs MONTAMAT, en charge de l'état civil et de l'urbanisme, Maryline CAPDASPE, en charge de la communication et de la vie associative.

Ces agents vous accueillent en Mairie et vous renseignent sur toutes vos questions.

Amenées à être polyvalentes afin de pouvoir répondre au mieux aux administrés, elles suivent des formations et des webinaires tout au long de l'année sur différentes thématiques.



Le Service « technique »

André BORDENAVE, agent technique polyvalent, Laurent CLOUET, agent technique polyvalent, Sébastien CAPDEROU, agent technique polyvalent momentanément indisponible.

Ces agents assurent l'entretien des voies communales, de l'espace public et du bâti.

Amenés à utiliser différents engins, ils ont suivi des formations en 2022 pour l'utilisation de nacelles et continueront à se former en 2023.



Le Service « école et restauration scolaire »

Martine CAZANAVE, Référente et ATSEM dans la classe de Mme JAMET,

Emilie VILLETTE, ATSEM dans la classe de Mme CAUP, Nadège PROHARAM, ATSEM dans la classe bilingue Mme DOUSSINE LARRADET et Mme TAOUNI,

Anne BÉNITO, agent de la cantine et en charge de l'entretien des bâtiments communaux, Marie Claude DE SOUZA, agent de la cantine, Stéphanie DUFRANCATEL, agent d'animation à la pause méridienne, Julie LIENNE, agent de la cantine, de la garderie et en charge de l'entretien des bâtiments communaux, Marie-Christine MOLINA DUTTER, agent de la cantine, Monique MOLINA, agent de la cantine, Stéphanie RICHARD, agent de la cantine et de la garderie,

Virginie RICHER, agent polyvalent remplaçant.

Ces agents s'occupent des enfants sur les temps périscolaires, permettent le bon fonctionnement de l'école et certains d'entre eux sont mis à disposition durant les temps de l'ALSH.

Elles ont suivi une formation en 2022, afin d'obtenir le diplôme « Premiers Secours à destination du Grand Public (PSC1) pour les agents de la cantine/garderie et le diplôme « Sauveteur-Secouriste du Travail » pour les agents ATSEM.



Le Service « animation des jeunes »

Virginie LAVIGNOTTE
Maxime MALO

Ces agents s'occupent des enfants durant les temps périscolaires (11h15/13h10 et 16h15/17h30) et gèrent l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement.



Du côté de la C.C.H.B.



Nos élus communautaires

Laurent KELLER,

- *Vice-Président en charge de la Communication et promotion du territoire
- *Membre du bureau du Conseil Communautaire

L'ouverture du Centre de Loisirs de Lasseube le mercredi durant toute l'année scolaire, fait partie de nos priorités de la mandature.

Après de nombreuses prises de contact au niveau de la CCHB, compétente dans ce domaine, les réunions de concertation se sont accélérées en 2022. Un projet d'ouverture est maintenant finalisé et chiffré. Il est sur la table du bureau et du Conseil Communautaire de la CCHB, pour une décision en début d'année 2023. Nos trois conseillers communautaires restent très impliqués et vigilants pour obtenir cette ouverture, si importante pour notre commune et son groupe scolaire.

Claude BERNIARD, Conseiller Communautaire

- *Membre du Leader, dispositif d'aides aux projets locaux grâce au fonds européen.

*Siège à la commission intercommunale des impôts directs (CIID)

La CIID intervient en matière de fiscalité directe locale en ce qui concerne les locaux professionnels et biens divers. Elle donne son avis sur la mise à jour éventuelle des coefficients de localisation, qui visent à tenir compte de la situation particulière de la parcelle dans le secteur d'évaluation.

*Siège à la commission urbanisme en tant que référent du Bassin Piémont Pyrénéen qui a mis en place le projet prospectif de territoire « En Davan ».

Ce projet collectif du Haut-Béarn sert désormais de socle pour l'élaboration de démarches communautaires, comme le SCoT, En Davan 2040 et le PLUi du Haut-Béarn.

Michèle CAZADOUMECO, Conseillère Communautaire

- * Membre du SITCOM
- * Membre de l'Office de tourisme

Focus sur le service de ramassage et traitement des déchets ménagers (SITCOM) :

Une récente étude du traitement des déchets fait apparaître une augmentation des déchets non recyclables, dont le coût de mise en incinération est important. Les efforts pour retirer les matières organiques (compostables) des ordures ménagères sont absolument indispensables, pour éviter une augmentation des taxes prélevées au titre du service.

Pour ce faire, une obligation de détention et d'utilisation d'un composteur dans chaque logement est prévue pour 2024, ce qui permettra de réduire les quantités incinérées.

A plus longue échéance, c'est une taxation individualisée qui pourrait être mise en place, venant récompenser ceux qui, en conjuguant compostage et tri, diminuent la quantité de déchets incinérés.

Un seul mot d'ordre : trier, composter pour faire diminuer nos ordures ménagères !

La CCHB a réalisé un « **synoptique graphique** » pour expliquer les missions importantes que réalise votre Communauté de communes au quotidien (cf. pages 21 et 22).

Consultable également sur le site internet : <https://www.hautbearn.fr/nous-connaître>

Nos élus locaux

Monsieur Max BRISSON, Sénateur
Madame Frédérique ESPAGNAC, Sénatrice
Madame Denise SAINT-PÉ, Sénatrice

Monsieur David HABIB, Député

Vous pouvez le rencontrer en prenant rendez-vous au : 05 59 40 88 65

Témoignages des Conseillers Départementaux du Canton d'OLORON 2

Pour une politique de soutien, d'accompagnement et de proximité
Par Laure LABORDE et Clément SERVAT

En juin 2021, lors de la campagne électorale des départementales, nous prenions l'engagement avec nos deux suppléants Mickaël DESSEIN et Rachel CAZETTE d'être des élus de proximité, à l'écoute et au service permanent des Maires et Conseillers Municipaux des 34 communes de notre canton d'Oloron 2 mais à la disposition aussi des habitants confrontés à des difficultés particulières ou en recherche tout simplement d'informations ou d'un soutien ponctuel.

Au terme de ces presque 18 mois de mandat, nous pouvons dire en toute humilité bien sûr et pleinement conscients que l'on peut toujours mieux faire, que nous avons respecté cette promesse d'être d'abord et avant tout des élus de terrain. Nous en voulons pour preuve nos nombreuses visites et avec toujours autant de plaisir dans votre belle commune de Lasseube qui, grâce à l'action ambitieuse et déterminée des différentes municipalités qui s'y sont succédées, n'a rien perdu du prestige de son statut d'ancien chef-lieu de canton.

Et si par notre appartenance à la majorité de ce Conseil Départemental que préside Jean-Jacques LASSERRE avec une autorité naturelle et bienveillante mais aussi avec beaucoup de charisme et de vision prospective de ce territoire, nous avons contribué, notamment par notre présence assidue à toutes les commissions permanentes et autres réunions de travail, mais aussi par un suivi attentif de tous les dossiers, à ce que ce canton d'Oloron 2 soit largement irrigué en subventions de toutes natures (plus de 22 M€ de juillet 2021 à juin 2022), nous avons bien évidemment jalousement veillé à ce que votre commune de Lasseube y prenne toute sa part (546 208 € au total).

Et parmi les opérations et projets soutenus par le Conseil Départemental, citons notamment le Centre de Secours des Pompiers, la réhabilitation de la salle polyvalente à dominante sport, le programme de voirie 2022, le Collège Pierre Jeliote, la Marpa, l'association arboretum de Payssas, les Seuvetons, la Cuma et autres exploitants agricoles, 7 propriétaires pour l'amélioration de leur habitat, 11 bénéficiaires de bourses jeunesse... sans parler du déploiement en cours du Très Haut Débit ou du programme Fenics de revitalisation de votre commune.

De beaux défis communs nous attendent encore, et c'est avec volontarisme et confiance en l'avenir, qu'ensemble nous les relèverons !

Laure LABORDE / Mail : laure.laborde@le64.fr / Port : 06 38 22 52 72

Clément SERVAT / Mail : clement.servat@le64.fr / Port : 06 76 71 56 64



Que fait la Communauté de Communes du Haut-Béarn ?

48 communes
33 000 habitants

✕ Agriculture

- Gestion de l'**Abattoir** du Haut-Béarn (déléguée à un EPIC)
- Soutien aux **circuits courts** (marchés de producteurs, ceinture verte)
- Gestion du **centre de collecte** de Lédeux et d'**allotement** d'Accous



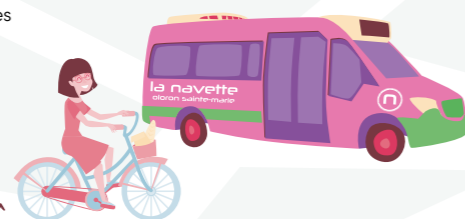
✕ Enfance - Jeunesse

- Gestion de **4 centres de loisirs** intercommunaux (Josbaig, Barétous, Aspe et Lasseube), accompagnement de celui d'Ogeu-les-Bains (associatif) et soutien financier aux structures oloronaises (associatives)
- Préparation (déléguée au GIP Restauration collective du Haut-Béarn) et livraison des **repas** de cantines communales et de centres de loisirs
- Gestion du **Regroupement Pédagogique Intercommunal** de Josbaig



✕ Mobilité

- Mise en œuvre d'un plan d'actions favorisant la **mobilité pour tous**
- Gestion de la **Navette** d'Oloron Sainte-Marie
- Gestion du **transport à la demande**
- Accompagnement vers des dispositifs de mobilité douce, partagée et solidaire
- Prise en charge des **transports des scolaires** pour l'accès aux services culturels et à l'apprentissage de la natation



✕ Déchets

- **Collecte** et traitement des déchets ménagers
- Gestion d'un réseau de **8 déchèteries**
- Actions de **prévention** des déchets



✕ Aménagement

- Élaboration des **documents de planification** définissant les grandes orientations d'aménagement du territoire (SCoT, PLU)
- **Instruction** pour 40 communes de l'application du droit des sols (permis de construire...)
- Modification des documents locaux d'urbanisme
- Co-portage avec la Ville d'Oloron Sainte-Marie du programme « Petites villes de demain »
- Mise en valeur du patrimoine bâti : charte architecturale et paysagère

✕ Sécurité

- Service de récupération des **animaux errants**

✕ Protection de l'environnement

- Coordination de la **transition énergétique** et écologique (PCAET, TEPOS...)
- Gestion du **Service Public d'Assainissement Non Collectif**
- Gestion des **milieux aquatiques** et prévention des inondations (déléguée aux syndicats compétents)



✕ Culture et Patrimoine

- **Programmation** culturelle et événementielle (réseau de lecture publique, patrimoine et spectacle vivant)
- **Éducation culturelle et artistique** en milieu scolaire, structures petite enfance et auprès de publics prioritaires
- Organisation de l'**enseignement musical** (déléguée à l'École de Musique Intercommunale du Haut-Béarn)
- Animation des **labels** Centre National de la Marionnette (déléguée à l'EPA Jéliote) et Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises (avec la Vallée d'Ossau)
- Gestion et entretien des **équipements culturels** : Médiathèque des Gaves, Villa Bedat, Fort du Portalet, Écomusées de Lourdiols-Ichère et de Sarrance



✕ Solidarité et santé

- Gestion de l'Espace **France Services** de la vallée d'Aspe
- Programmation d'ateliers **inclusion numérique**
- Aménagement, entretien et gestion des aires dédiées aux **gens du voyage**
- Coordination du **Contrat local de Santé** Oloron Haut-Béarn (avec la vallée d'Ossau)
- Gestion de la **Maison de santé** pluridisciplinaire de la vallée d'Aspe et accompagnement du projet de la Maison de santé du Piémont Oloronais
- **Fonds de concours** pour les projets d'investissement communaux



✕ Économie

- Gestion de **12 parcs d'activités** et d'une **pépinière** d'entreprises
- Appui et accompagnement des porteurs de projet
- Gestion du programme LEADER pour le soutien aux projets locaux



✕ Petite enfance

- Gestion et animation d'un Relais Petite Enfance pour les familles et les **assistantes maternelles**
- Gestion de **3 crèches** intercommunales situées à Oloron Sainte-Marie et accompagnement des crèches associatives d'Aspe et de Barétous
- Gestion et animation d'un Lieu d'accueil enfants parents « Ricochet »



✕ Sports et loisirs

- Gestion des **piscines** intercommunales d'Oloron et de Barétous
- Entretien de l'**Aérodrome** d'Oloron Herrère



✕ Habitat

- Accompagnement des **programmes** liés à l'amélioration de l'habitat : « Bien chez soi 3 », OPAH-RU d'Oloron Sainte-Marie
- Conseils aux particuliers pour la **renovation énergétique** (déléguée au Service de Rénovation Énergétique de l'Habitat Montagne Béarnaise)
- Lutte contre l'**habitat indigne** et/ou dangereux pour le public et les habitants



✕ Tourisme et attractivité

- **Promotion** de la destination Pyrénées béarnaises (déléguée à l'Office de tourisme)
- Gestion et entretien du **Plan Local de Randonnées**
- Gestion de l'**Espace Somport**
- Gestion et/ou accompagnement de projets de **développement touristique**



LASSEUBE

c'est en HAUTBÉARN^{*}
communauté de communes

ANIMATIONS 2023 des associations* & de la municipalité

JUIN

30 Juin

Fête de l'école

JUILLET

5 Juillet

Tour de France

9 Juillet

Fête de la Biodiversité
Salon du Livre

AOÛT

16 août

Marché des Producteurs de Pays

SEPTEMBRE

8, 9, 10 septembre
Fêtes de Lasseube

(*) Agenda établi en décembre 2022 à partir des dates
communiquées par les associations lasseuboises.

Retrouvez toute l'actualité
de la commune sur nos
supports de communications !

Site Internet

de la commune.
www.lasseube.fr

IntraMuros

Application mobile gratuite
qui vous permet d'être informé,
alerté et aussi de participer
à la vie locale.



Facebook

Réseaux sociaux
«VillageLasseube»

